

# Cancer du col de l'utérus : le dépistage sera pris en charge à 100%

Le cancer du col de l'utérus engendre 3.000 nouveaux cas et cause plus d'un millier de décès chaque année en France.

Le gouvernement a annoncé lundi 26 mars la création d'un programme national de dépistage organisé, celui du cancer du col de l'utérus. C'est une des mesures du volet prévention de la stratégie santé. Concrètement, toutes les femmes n'ayant pas réalisé de frottis dans les trois dernières années seront invitées à le faire, avec une prise en charge à 100% de la part de l'Assurance maladie.

Le professeur Jean Gondry, gynécologue-obstétricien et président de la Société française de pathologie cervico-vaginale (SFCPCV) répond à nos questions.

- **Le frottis est recommandé tous les trois ans, à toutes les femmes de 25 à 65 ans. Mais une femme sur trois ne le réalise pas. Le remboursement peut-il faire changer les choses ?**

**Pr Jean Gondry, gynécologue-obstétricien :** "Je n'en suis pas absolument certain mais le remboursement doit quand même favoriser l'accès à ce dépistage qui représente la prévention secondaire à ce cancer du col de l'utérus. Le frottis sert à repérer des anomalies cellulaires mais à partir de ce constat, une chaîne d'examen va suivre : examen du col de l'utérus au microscope, prélèvement sur la lésion qui sera ou ne sera pas traitée en fonction de la lésion. Le frottis n'est donc que la première étape."

- **En France, seulement 17% des femmes sont vaccinées contre le papillomavirus, à l'origine de la majorité des cancers du col de l'utérus, contre plus de 80% des femmes au Royaume-Uni. Pourquoi un tel retard ?**

**Pr Jean Gondry, gynécologue-obstétricien :** "Il n'y a eu, jusqu'à aujourd'hui, aucune politique nationale définie vis-à-vis de cette vaccination HPV qui représente pourtant la prévention primaire du cancer du col de l'utérus. Cette vaccination permet d'éviter les démarches d'exploration d'un frottis positif, de traitement chirurgical d'une lésion cervicale et donc avec une « rentabilité » en termes de vies humaines sans doute supérieure à celle du dépistage par le frottis."

- **D'autres pays préconisent la vaccination HPV pour les garçons. En France, nous en sommes très très loin...**

**Pr Jean Gondry, gynécologue-obstétricien :** "C'est pourtant très logique : tout le monde participe à la diffusion de ce virus qui est omniprésent et qui n'est pas pathologique en soi. On vit avec ce virus, c'est l'intégration du génome du virus dans la cellule qui peut déterminer des lésions précancéreuses. Et donc le garçon, comme la fille, est un agent « contaminant », sachant qu'avec le vaccin ça n'est pas seulement la prévention du cancer du col, mais c'est aussi le cancer du vagin, de la vulve, de l'anus et de la gorge, aussi bien chez la femme que chez l'homme."

[https://www.francetvinfo.fr/sante/cancer/cancer-du-col-de-luterus-le-depistage-sera-pris-en-charge-a-100\\_2675350.html](https://www.francetvinfo.fr/sante/cancer/cancer-du-col-de-luterus-le-depistage-sera-pris-en-charge-a-100_2675350.html)

La rédaction d'[Allodocteurs.fr](http://Allodocteurs.fr) France Télévisions

Mis à jour le 26/03/2018 | 16:53

publié le 26/03/2018 | 16:38

---